



# Centre de foresterie des Grands Lacs – Mobilisation des Premières Nations : premières étapes vers l'établissement d'une relation scientifique significative sur les écosystèmes forestiers

## Rapport sur le projet de stages des Premières Nations



Service canadien des forêts  
Centre de foresterie des Grands Lac

Rapport d'information  
GLC-X-27F

### **Centre de foresterie des Grands Lacs, Sault Ste. Marie (Ontario)**

Le Centre de foresterie des Grands Lacs (CFGL) est l'un des cinq centres de recherche faisant partie du Service canadien des forêts (SCF), qui est la voix nationale et internationale du secteur forestier du Canada. Un des principaux mandats du SCF consiste à effectuer des recherches scientifiques sur les forêts du Canada. Ces recherches peuvent servir à orienter la planification de l'aménagement forestier et les décisions stratégiques, et à aider l'industrie forestière, le public et d'autres scientifiques. Les projets de recherche couvrent diverses problématiques liées à la foresterie, notamment les changements climatiques, les incendies de forêt, les ravageurs forestiers et la télédétection. Les résultats de ces travaux de recherche sont divulgués sous la forme de rapports scientifiques et techniques et d'autres publications.

Des renseignements supplémentaires sur les travaux de recherche et publications de Ressources naturelles Canada, du Service canadien des forêts, et du Centre de foresterie des Grands Lacs, sont disponibles à la page [https://www.rncan.gc.ca/science-et-donnees/centres-de-recherche-et-laboratoires/centre-recherche-forets/centre-foresterie-grands-lacs/13460?\\_ga=2.1217333.549749653.1628688303-1204436102.1621442510](https://www.rncan.gc.ca/science-et-donnees/centres-de-recherche-et-laboratoires/centre-recherche-forets/centre-foresterie-grands-lacs/13460?_ga=2.1217333.549749653.1628688303-1204436102.1621442510). Pour télécharger cette publication, consultez notre bibliothèque en ligne : <https://scf.rncan.gc.ca/publications>.



Ressources naturelles  
Canada

Natural Resources  
Canada

**Centre de foresterie des Grands Lacs – Mobilisation des Premières Nations : premières étapes vers l'établissement d'une relation scientifique significative sur les écosystèmes forestiers - Rapport sur le projet de stages des Premières Nations First Nations.**

Lesage-Corbiere, Juliana; Young, David; Jones, Aaron; Young, Megan; Hazlett, Paul.

Bibliothèque et Archives Canada offre des renseignements sur le catalogage de cette publication.

Un compendium de sites expérimentaux et d'études scientifiques dans le bassin des lacs Turkey.  
(Rapport d'information, GLC-X-27F)

Publié aussi en anglais sous le titre : « GLFC – First Nations Engagement: First steps towards building a meaningful forest ecosystem science relationship - First Nations internship project report »  
Lesage-Corbiere, Juliana; Young, David; Jones, Aaron; Young, Megan; Hazlett, Paul.

Publié aussi en Ojibway sous le titre : “GLFC - Ntam Anishinaabeg waawinjjiganan: Aw wii-ntami-tkokiwiinan wii-naawgsejiged weweni wii-naabidak memtigwaaki Ezhi-naagok bmaadog kendaaswin wijkkiwendiwini - Ntam Anishinaabeg e-kinoomaagozjig zhichigewinan wiindimaagewinan”  
Lesage-Corbiere, Juliana; Young, David; Jones, Aaron; Young, Megan; Hazlett, Paul.

Monographie électronique en format PDF.  
Comprend des références bibliographiques.  
978-0-660-38583-9 ISSN 2562-0738  
Cat. no.: Fo123-2/27-2021F-PDF

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On demande seulement :

- de faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit;
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et le nom de l'organisation qui en est l'auteur; et
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par Ressources naturelles Canada (RNCAN) et que la reproduction n'a pas été faite en association avec RNCAN ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite de RNCAN. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec RNCAN à [droitdauteur.copyright@rncan-nrcan.gc.ca](mailto:droitdauteur.copyright@rncan-nrcan.gc.ca).

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Ressources naturelles Canada, 2021.

# TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	1
Résumé .....	2
<b>1. Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Thèmes de collaboration .....</b>	<b>5</b>
Idées des stagiaires en tant que membres de la collectivité .....	5
Collecte de graines de pin blanc .....	6
Conséquences des activités humaines sur la santé de l'eau, des sols et des forêts.....	6
Cartographie de l'utilisation du territoire.....	7
Science citoyenne .....	7
Thèmes cernés lors de la mobilisation de la collectivité de la PNGR et du service des terres et des ressources .....	8
Île Squirrel .....	8
Points chauds en matière d'environnement .....	9
Gestion des poissons et de la faune .....	9
Plan de gestion des forêts.....	10
<b>3. Projets réalisables .....</b>	<b>10</b>
Gestion des décharges et qualité de l'eau.....	11
Chemins forestiers et qualité de l'eau .....	12
<b>4. Première Nation de Batchewana .....</b>	<b>14</b>
<b>5. Recherche sur les solutions de rechange aux herbicides : un cadre et une occasion de mobilisation accrue.....</b>	<b>14</b>
<b>6. Possibilités de financement et ressources connexes .....</b>	<b>17</b>
Centre autochtone de ressources environnementales .....	24
<b>7. Répertoires des partenaires.....</b>	<b>25</b>
Garden River First Nation.....	25
Batchewana First Nation.....	25
Centre de foresterie des Grands Lac - L'équipe de recherche et d'évaluation des écosystèmes .....	25
<b>8. Références .....</b>	<b>28</b>
<b>Annexe : Programme d'adaptation aux changements climatiques des Premières Nations .....</b>	<b>30</b>
Vous voulez discuter d'une idée de projet? .....	33
Personne-ressource .....	33
Communauté .....	33
Projet.....	33
Financement .....	33

Personne-ressource .....	34
Communauté .....	34
Projet.....	34
Financement .....	34
Lignes directrices pour la description du projet .....	35

## Remerciements

Le soutien financier pour ce travail a été fourni par le Fonds d'innovation du sous-ministre adjoint (SMA) de Ressources naturelles Canada dans le cadre du projet « Renforcement des capacités de surveillance environnementale dans les collectivités des Premières Nations ».

La rédaction de ce rapport n'aurait pas été possible sans la généreuse contribution des personnes suivantes (par ordre alphabétique) : Effah Antwi (Ressources naturelles Canada); Isabelle Aubin (Ressources naturelles Canada); Kim Chapman (Ressources naturelles Canada); Sue Chiblow (Première Nation de Garden River); Amanda Cress (Première Nation de Garden River); Erik Emilson (Ressources naturelles Canada); Rob Fleming (Ressources naturelles Canada); Travis Jones (Ressources naturelles Canada); Jason Leach (Ressources naturelles Canada); Dave Morris (ministère des Ressources naturelles et des Forêts de l'Ontario); Richard Perrault (Première Nation de Garden River); Dan Sayers (Première Nation de Batchewana); Joe Sewell (Première Nation de Batchewana); Joanne Thiessen (Première Nation de Garden River); Claudette Trudeau (Ressources naturelles Canada); Alexis Vanderheyden (Première Nation de Garden River); Lisa Venier (Ressources naturelles Canada); et Kara Webster (Ressources naturelles Canada).

---

## Résumé

Le Centre de foresterie des Grands Lacs (CFGL) a recruté quatre stagiaires des collectivités voisines, la Première Nation de Garden River et la Première Nation de Batchewana, pour un stage de quatre mois, de décembre 2019 à mars 2020. Les stagiaires ont effectué une rotation entre les laboratoires de l'équipe de recherche et d'évaluation des écosystèmes forestiers (FERAT) et ont acquis une expérience pratique en laboratoire. En outre, ils étaient chargés de travailler sur un projet de groupe dont l'objectif final était de créer un lien avec les Premières Nations de Garden River et de Batchewana, de souligner certaines des préoccupations environnementales des Premières Nations, d'identifier les questions clés pour lesquelles des partenariats avec le CFGL pourraient être mis sur pied, et de créer une ressource disponible pour le personnel du CFGL et les collectivités concernées pour le futur. Ce document constitue cette ressource et décrit certaines préoccupations environnementales des collectivités, les projets clés identifiés par les stagiaires qui conviendraient bien au CFGL ainsi que les possibilités de financement. Une grande partie des renseignements compilés dans le présent rapport est basée sur l'expérience de chaque stagiaire et sur les activités de mobilisation entreprises avec la Première Nation de Garden River, et représente la combinaison des renseignements recueillis à partir des connaissances écologiques traditionnelles et des publications scientifiques occidentales. Nous espérons que cette ressource sera utilisée pour favoriser la bonne volonté, les relations sincères et les liens mutuellement bénéfiques entre le CFGL, la Première Nation de Garden River et la Première Nation de Batchewana.

# 1. Introduction

L'équipe de recherche et d'évaluation des écosystèmes forestiers (FERAT) du Centre de foresterie des Grands Lacs (CFGL) à Sault Ste. Marie, en Ontario, a obtenu un financement du Fonds d'innovation du sous-ministre adjoint du Service canadien de la faune (SCF) de 2019 pour créer quatre possibilités de stages pour les Premières Nations. L'un des objectifs des stages était de renforcer la mobilisation des autochtones dans les programmes scientifiques du SCF. Les stages ont été mis sur pied avec la Première Nation de Garden River (PNGR), la Première Nation de Batchewana (PNB) et le ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNFO) pour renforcer les capacités des Premières Nations en offrant aux stagiaires une formation en techniques d'échantillonnage et d'analyse environnementales. Pour être admissibles au stage, les candidats devaient avoir obtenu un diplôme d'un collège ou d'une université reconnus dans un programme d'études postsecondaires en sciences de l'environnement (ou dans un domaine connexe), au cours des cinq dernières années. Tous les diplômés des Premières Nations, des Métis et des Inuit ont été encouragés à poser leur candidature, la priorité étant accordée aux membres des PNGR et PNB. Aaron Jones, David Young, Megan Young (PNGR) et Juliana Lesage-Corbiere (PNB) ont été choisis comme stagiaires pour ce programme. En commençant leur stage à différents moments en décembre 2019, chaque stagiaire a pu acquérir de l'expérience dans des laboratoires liés à la métagénomique et à l'écologie moléculaire, à la décomposition du bois et au cycle des nutriments, à la chimie des sols et à la composition des espèces des collectivités, au traitement et au sous-échantillonnage des sols, aux initiatives de substitution aux herbicides et à l'écologie aquatique. En outre, les stagiaires ont été chargés de s'engager auprès des deux Premières Nations locales (PNGR et PNB) et de renforcer les relations entre ces Premières Nations respectives et le CFGL. L'objectif était d'utiliser cet engagement comme base de collaboration pour de futurs projets entre le CFGL et ses voisins des Premières Nations, en tenant compte à la fois des connaissances scientifiques occidentales, des connaissances écologiques traditionnelles (CET) et des modes d'acquisition des connaissances.

Depuis 75 ans, les chercheurs du CFGL ont travaillé en collaboration avec les collectivités des Premières Nations sur des projets d'intérêt commun. Bien que dans la plupart des cas l'approche ait été planifiée, elle demeure fondée sur des cas spéciaux et selon l'intérêt et l'expertise de chercheurs particuliers. Des étudiants et des diplômés autochtones ont aussi été employés au CFGL dans le cadre d'un large éventail d'études de recherche forestière. Ces dernières années, le gouvernement fédéral ayant mis l'accent sur la réconciliation, une méthode plus intentionnelle de mobilisation des Autochtones a vu le jour. Avant le début des stages offerts aux membres des Premières Nations, le CFGL a organisé un premier événement d'engagement communautaire avec la PNGR (septembre 2019) afin d'entamer un dialogue et de renforcer et d'élargir la relation, jetant ainsi les bases de collaborations futures sur des questions ou des préoccupations environnementales communes. Cette première réunion (ci-après appelée « Day on the Land ») a eu lieu à Garden River, sur des sites importants du point de vue culturel (aires réservées au pow-wow à la rivière St. Mary's, à Trap Rock et au parc Ojibway [Bachine]) afin d'identifier les grandes préoccupations environnementales tout en agissant directement sur le terrain. Cet événement a ouvert la voie à « Listening to Indigenous Voices: Continuing the Conversation with Garden River First Nation » (à l'écoute des voix

autochtones : poursuivre le dialogue avec la Première Nation de Garden River). Il s'est déroulé au centre communautaire de la PNGR en janvier 2020 et a permis au personnel de recherche du CFGL d'interagir avec les gardiens du savoir et de discuter des questions ou préoccupations environnementales sur leur territoire ancestral. Lors de cet événement, après une discussion en table ronde et un repas communautaire, les personnes présentes se sont réparties en trois groupes pour identifier et discuter des changements, des questions et des défis environnementaux au sein de Garden River, à partir de thèmes généraux attribués à chaque groupe : menaces pour la culture et la langue, défis relatifs à l'eau et défis relatifs aux forêts. Les stagiaires ont participé à cette journée et aux discussions entre les chercheurs, les aînés et les gardiens du savoir de la collectivité et ont pris des notes sur les thèmes communs, les questions et les points pouvant faire l'objet de mesures. Les deux réunions furent extrêmement bénéfiques pour établir l'intention de construire des relations significatives et authentiques et pour fournir une base pour de futures collaborations.



**Sue Chiblow, gardienne du savoir de la PNGR, dirige la cérémonie de l'eau, le 19 septembre 2019.**

Dans le but d'obtenir des renseignements plus spécifiques sur les questions et les préoccupations environnementales, les stagiaires ont rencontré le personnel du service des terres et des ressources de la PNGR le 10 janvier 2020, notamment Richard Perrault, coordonnateur environnemental, Alexis Vanderheyden, responsable du service des terres et des ressources, et Amanda Cress, adjointe administrative. Cela a permis un accès direct aux représentants de la PNGR, qui gèrent (surveillent, évaluent et font des recherches) les ressources naturelles de Garden River. Avant cette réunion, les stagiaires ont eu quelques idées de départ (tous ont des liens familiaux avec la PNGR) sur les projets potentiels qui pourraient bénéficier d'une collaboration entre la PNGR et le CFGL. Lors de cette réunion, des thèmes et des questions d'intérêt commun ont été soulevés, lesquels correspondaient aux idées initiales discutées par les stagiaires. Les stagiaires ont aussi recoupé ces préoccupations avec celles

exprimées par les membres de la collectivité durant les journées « Day on the Land » et l'événement « Listening to Indigenous Voices: Continuing the Conversation with Garden River First Nation ».

Bien que l'intention initiale des stages ait été la mobilisation dans deux collectivités locales, les représentants du ministère des Ressources naturelles de la PNB n'ont pas pu se réunir pour discuter en raison d'une lourde charge de travail pendant la période de stage. En outre, les journées « Day on the Land » de la Première Nation de Batchewana, prévues en mars 2020, ont été retardées en raison des préoccupations liées à la COVID-19. Par conséquent, les stagiaires se sont penchés d'abord sur les réflexions et les préoccupations cernées par la PNGR pour ensuite déterminer la pertinence de ces réflexions pour les autres collectivités des Premières Nations. Cette ligne de conduite mène aux objectifs énoncés par le CFGL, c'est-à-dire de mieux mobiliser les collectivités autochtones à l'échelle locale et nationale et favoriser des relations productives et mutuellement bénéfiques entre le savoir traditionnel autochtone et la science occidentale.

Le présent rapport comprend un résumé des thèmes environnementaux, notamment ceux dont les stagiaires ont discuté et ceux qui ont été soulevés lors des réunions avec la collectivité de la PNGR et le service des terres et des ressources de la PNGR. Le rapport décrit également certains projets importants identifiés par les stagiaires qui pourraient constituer la base d'une future collaboration entre les chercheurs du CFGL et les collectivités de PNGR, ainsi qu'un projet FERAT en cours qui fournit un cadre pour un engagement plus poussé. Le rapport comprend également un résumé des sources de financement potentielles dont disposent les collectivités des Premières Nations pour les projets et les initiatives environnementaux, ainsi que les coordonnées du personnel environnemental des Premières Nations PNGR et PNB, et des chercheurs du CFGL-FERAT.

## **2. Thèmes de collaboration**

Les thèmes qui ont découlé des activités de stage se répartissent en deux catégories : les idées que les stagiaires ont eues en tant que membres de la collectivité et les thèmes générés par les discussions avec la collectivité de la PNGR et le service des terres et des ressources. Deux des thèmes ont été identifiés comme étant les plus réalisables en ce qui concerne le partenariat entre la FERAT et la PNGR et sont explorés de manière plus approfondie.

### **Idées des stagiaires en tant que membres de la collectivité**

En tant que membres de la collectivité, les stagiaires ont eu quelques idées initiales sur les questions environnementales communautaires et les projets de collaboration potentiels entre les chercheurs du CFGL et les collectivités locales des Premières Nations. Les stagiaires ont estimé qu'il était important d'inscrire ces sujets en plus des thèmes définis lors de la mobilisation avec le service des terres et des ressources et les membres importants de la collectivité. Un grand nombre de ces idées sont semblables aux thèmes exprimés par le service des terres et des ressources ou les membres de la collectivité et en incorporent certains aspects. Elles s'harmonisent également aux principes scientifiques du monde occidental, qui servent de base au CFGL. La similarité des intérêts, mise en évidence par le chevauchement de ces thèmes, permet de penser que les objectifs des collectivités des Premières Nations et de la

recherche au CFGL sont compatibles. La plupart de ces thèmes sont généraux ou englobent des sujets plus vastes qui pourraient être intégrés dans de futures collaborations.

### **Collecte de graines de pin blanc**

La discussion au sujet de cette idée a commencé sur le premier site visité par les scientifiques du CFGL lors des journées « Day on the Land » : les lieux traditionnels de pow-wow de Garden River. Le site et l'espèce revêtent tous deux une signification personnelle pour chacun des membres de Garden River qui étaient présents. Le personnel de recherche du CFGL et du MRNF de l'Ontario a eu l'occasion de discuter d'un projet qui mobiliserait les jeunes, les aînés, les scientifiques du CFGL et du MRNF et le service des terres et des ressources de la PNGR. La PNGR souhaite le rétablissement du pin blanc dans les forêts de Garden River dans le but de restaurer l'écosystème et de créer une forêt mature, tout comme dans les aires de pow-wow. Les aînés de la PNGR ont désigné le pin blanc comme une espèce culturellement importante pour le peuple Anishinaabe de Bawaating, qui l'utilise historiquement à des fins médicales et comme source de nourriture. Les graines et le cambium, au goût sucré, étaient consommés, tandis que d'autres parties de l'arbre étaient utilisées à des fins médicales. Les jeunes aiguilles étaient utilisées comme source de vitamine C et pour soigner les maladies respiratoires, et la résine, comme onguent pour les affections de la peau, les coupures et les cicatrices. En outre, les Anishinaabe utilisaient l'arbre pour la construction de canots, pour les imperméabiliser ainsi que leur matériel de pêche, pour s'orienter et comme objet de commerce, notamment avec les colons pour la confection des mâts de bateaux. De plus, cet arbre présente des avantages écologiques, car les pins blancs offrent un refuge et un habitat à des animaux d'importance culturelle comme les ours, les pics et les oiseaux granivores. Cet arbre présente aussi des avantages économiques, car il peut être utilisé pour créer des produits forestiers. L'importance économique, écologique et culturelle du pin blanc en fait une espèce de premier plan.

### **Conséquences des activités humaines sur la santé de l'eau, des sols et des forêts**

Les Premières Nations en général sont préoccupées par les conséquences des activités humaines sur la qualité de l'eau et du sol (APN 2019). Parmi les questions les plus préoccupantes figurent les herbicides, les lampricides, l'activité industrielle, la mauvaise gestion des décharges, l'exploitation forestière et la création de routes non contrôlées, le changement d'affectation du territoire dans les hautes terres et la contamination locale des eaux en amont des cours d'eau en raison d'un accès non contrôlé ou de règlements non appliqués (déversement, écoulement, fuite, ordures). Ce dernier point est particulièrement préoccupant pour la PNGR, car elle considère que la rivière Garden constitue un bassin hydrographique sain. Les membres de la collectivité ont aussi observé des espèces en péril connues qui utilisent la rivière à divers endroits tout au long de l'année, notamment l'esturgeon jaune et la tortue des bois. En outre, la rivière Garden revêt une importance culturelle, écologique et sociale pour les habitants de la PNGR, car ils en dépendent pour leur approvisionnement en poissons, en sauvagine et autres animaux sauvages et se considèrent comme gardiens de l'eau. La gestion des décharges est aussi une préoccupation spécifique (décrite ci-après) de la collectivité de la PNGR, car sa décharge est située en amont et près de la rivière.

Le service des terres et des ressources de la PNGR et les membres de la collectivité sont préoccupés par l'état général des forêts sur leur territoire. Les principales préoccupations sont

l'utilisation d'herbicides, un nombre insuffisant de forêts matures en raison des récoltes non contrôlées et non déclarées, ainsi que les soins et la gestion des forêts après récolte. Une autre préoccupation de la PNGR est un changement possible du comportement des orignaux et de l'utilisation de leur habitat en raison du développement des parcs éoliens. Les stagiaires ont estimé qu'un sujet de discussion plus large et un éventuel projet de collaboration pourraient porter sur les conséquences de la gestion forestière sur l'eau et les sols et du lien qui existe entre ces conséquences et l'altération des habitats sur le territoire traditionnel de la PNGR.

### **Cartographie de l'utilisation du territoire**

La cartographie de l'utilisation des terres est un outil utile qui peut intégrer à la fois les CET et les techniques occidentales de planification de la gestion des terres (par exemple, Recollet et Recollet 2015). Cette technique peut permettre d'identifier des sites historiques et actuels importants liés à la chasse, à la pêche, au piégeage, à la cueillette de nourriture, à l'enterrement et à d'autres domaines d'importance culturelle/sociale. En outre, la cartographie peut être utilisée pour montrer l'utilisation familiale du territoire traditionnel des Premières Nations, identifier les renseignements potentiellement importants à propos des espèces pertinentes aux membres de la collectivité et aux chercheurs du CFGL, et fournir un point de départ aux collectivités des Premières Nations pour recueillir des renseignements sur leurs ressources naturelles et sur la façon dont elles sont utilisées, récoltées ou extraites. Ces renseignements, et leur évolution dans le temps, sont des données d'une importance capitale pour la gestion des forêts, des lacs, des stocks de poissons et d'autres ressources naturelles importantes.

En outre, le renforcement de la capacité de cartographie de l'utilisation des terres pourrait aussi intégrer de nouvelles technologies, par exemple des drones ainsi que le système d'information géographique (SIG). L'intégration de ces technologies permettrait de diversifier les données, d'en faciliter l'accès et la transférabilité, et d'accroître les compétences déjà présentes au sein du service des terres et des ressources de la PNGR, ainsi que les capacités de la collectivité dans son ensemble. Les stagiaires ont estimé qu'il s'agissait d'un excellent projet initial pour la PNGR, dont les avantages à long terme comprennent une gestion plus éclairée et plus efficace du territoire.

### **Science citoyenne**

La science citoyenne a été de plus en plus utilisée ces dernières années pour alléger le fardeau des ministères à court de personnel et faciliter la surveillance de zones plus vastes (gouvernement du Canada, 2020). Cette méthode présente des inconvénients, principalement en matière de qualité des données, notamment les données environnementales touchant la qualité de l'eau. Toutefois, certains écrits évalués par des pairs ont été rédigés sur le sujet (Jollymore et coll. 2017; Farnham et coll. 2017), dont certains comprennent des exemples de réussite (par exemple, Water Rangers 2015). La science citoyenne peut aussi être utilisée comme outil éducatif pour intéresser les personnes aux domaines scientifiques, accroître leur participation aux activités d'intendance et de conservation, leur donner un sentiment d'autonomie et pour qu'ils se sentent propriétaires des données et des résultats (gouvernement du Canada, 2020).

La science citoyenne peut être particulièrement importante pour les peuples autochtones, comme dans les programmes des gardiens autochtones, car elle permet de traiter de nombreuses questions transversales, comme la relation avec la terre ou l'eau, l'augmentation des activités sur le territoire et le transfert de connaissances traditionnelles, dont il a été démontré qu'elles sont directement liées aux pratiques culturelles, à la santé mentale et à la santé physique. C'est aussi une méthode d'intégration de la science produite par les peuples autochtones et des modes de connaissance, tels que représentés par les CET.

### **Thèmes cernés lors de la mobilisation de la collectivité de la PNGR et du service des terres et des ressources**

Comme le service des terres et des ressources de la PNGR sera probablement le principal partenaire de tout projet futur entre la PNGR et le CFGL, son apport concernant les questions environnementales de la collectivité de PNGR est essentiel pour que le travail des stagiaires soutienne de futures collaborations. Comme indiqué précédemment, les réunions avec les aînés de la PNGR, les gardiens du savoir et d'autres membres de la collectivité ont confirmé bon nombre des thèmes soulevés par le personnel du service des terres et des ressources lors de leur rencontre avec les stagiaires. Parmi les différents sujets abordés, quelques thèmes principaux ont été soulevés. Les thèmes communs soulevés par le personnel du service des terres et des ressources de la PNGR comprenaient le besoin d'augmenter les effectifs, le manque de données de base liées aux composantes importantes de l'environnement naturel (inventaire des forêts de la PNGR, information sur la santé des lacs, évaluations des populations de poissons et d'animaux sauvages), et l'augmentation de l'incorporation des CET dans leurs projets. En ce qui concerne l'augmentation des effectifs, le personnel du service des terres et des ressources de la PNGR a identifié les besoins suivants : réglementation et application, achèvement des projets et rédaction/préparation des propositions de subventions, tous ces besoins étant principalement dus à un manque de personnel interne (financement et capacité). Le personnel du service des terres et des ressources a aussi noté la nécessité de recueillir des données de base, notamment sur la santé des forêts, les pratiques forestières et la récolte, les systèmes d'eau, la qualité de l'eau, l'abondance de la faune et l'habitat des espèces importantes sur le plan culturel. Enfin, l'utilisation des CET parallèlement aux approches de la science occidentale pour informer la prise de décision a été identifiée comme un domaine de croissance par le ministère. Il est important de préciser que même si certains éléments de ces thèmes dépassent la portée du mandat du CFGL, ils doivent tous être pris en compte et intégrés dans toute proposition de projet futur résultant d'une collaboration entre la PNGR et le CFGL. Dans l'ensemble, six thèmes principaux ont été abordés à différents degrés entre les stagiaires et le personnel du service des terres et des ressources de la PNGR. Grâce à leur connaissance de leurs collectivités et à l'expertise du CFGL-FERAT, les stagiaires ont déterminé que les deux derniers thèmes étaient apparemment plus réalisables par la PNGR et le CFGL.

#### **Île Squirrel**

Une revendication territoriale de la PNGR a fait l'objet d'une entente dans les années 1980, en vertu de laquelle il fut déterminé que l'île Squirrel (située sur la rivière St. Mary's, juste en amont de Lake George) appartenait à la PNGR (AANC 2011a ; AANC 2011b). Les conditions de

réussite du transfert de juridiction à la PNGR, comprennent l'établissement d'un plan d'assainissement et la réalisation d'un processus de nettoyage complet. Le personnel du service des terres et des ressources de la PNGR prévoit que le coût du plan et du nettoyage sera d'environ 300 000 dollars. Le personnel du service des terres et des ressources de la PNGR a fait remarquer que cette opération dépasse les capacités du personnel actuel de la PNGR, tant en termes d'effectifs que d'expertise. Bien que ce travail d'assainissement ne soit pas directement lié au programme de recherche FERAT, le personnel du CFGF pourrait fournir des services tels que des analyses de la qualité du sol et de l'eau, ou des conseils sur la restauration des habitats. Les stagiaires ont fait des recherches sur les possibilités de financement pour ce type de travail, qui sont énumérées dans la section « Possibilités de financement et ressources connexes » du présent rapport.

### **Points chauds en matière d'environnement**

Les membres du service des terres et des ressources de la PNGR ont parlé de la présence de nombreux « points chauds » environnementaux ou de secteurs préoccupants (SP) sur les terres de la PNGR. Il s'agit notamment des sites de décharge illégale, de l'aménagement non autorisé du territoire et du non-respect des normes du code de la construction pour l'exécution ou les installations (déchets, eaux usées, déchets dangereux). Ces sites pourraient être utilisés pour la surveillance ou la collecte de données de base.

### **Gestion des poissons et de la faune**

Le territoire de la PNGR abrite de vastes ressources naturelles, mais le service des terres et des ressources de la PNGR estime qu'il n'a que peu d'influence ou de contrôle sur la gestion et l'extraction des ressources. Outre la foresterie, comme nous le verrons plus loin, cette absence d'influence s'applique aux poissons et à la faune. Les membres de la collectivité de la PNGR ont observé plusieurs espèces en péril sur leur territoire, notamment l'esturgeon jaune, les tortues des bois, et d'autres espèces comme le caribou des bois. En outre, avec une réserve et un territoire traditionnels aussi vastes, il serait utile de disposer de plus de renseignements sur la taille des populations, les aires de répartition et l'utilisation des habitats pour améliorer la gestion future des espèces. Des travaux ont été effectués antérieurement par le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario (des années 1960 aux années 1980), qui a réalisé des études de base sur les poissons et la bathymétrie dans quelques-uns des lacs accessibles par la réserve. Depuis que ces relevés ont été effectués, très peu d'études ont répertorié ce qui se trouve sur la réserve et le territoire traditionnel de la PNGR, et le service des terres et des ressources juge qu'il faudrait accroître ce type de travail.

### **Plan de gestion des forêts**

Les forêts jouent un rôle essentiel dans le mode de vie culturel et spirituel du peuple Anishinaabe. Au Canada, les populations autochtones ont été largement exclues des activités de gestion forestière (McGregor, 2002). Les forêts des réserves ont souvent fait l'objet d'une mauvaise gestion en raison de la surexploitation, du manque de reboisement, de l'absence de gestion des sites et de problèmes divers (Notzke, 1994). Selon le personnel du service des terres et des ressources de la PNGR, les forêts dans la réserve ont été largement exploitées et souvent mal gérées, en grande partie en raison des problèmes sous-jacents de manque de personnel, de budgets adéquats, de capacité, de législation et d'application. La PNGR pourrait bénéficier directement d'un plan actualisé d'aménagement forestier durable. Le dernier plan a été élaboré et rédigé dans les années 1980, mis en œuvre en 1988, avant de prendre fin en 2008. Le personnel du service des terres et des ressources de la PNGR a déterminé que l'absence d'un tel plan était une lacune importante qui nuisait à la gestion durable du territoire, à la fois pour déterminer l'état actuel des forêts de la PNGR et pour identifier les options futures de gestion, de restauration ou d'amélioration de l'état de ces forêts.

L'élaboration d'un plan de gestion durable pour les forêts de la réserve pourrait aussi permettre à la PNGR de jouer un rôle plus important au niveau d'un plan de gestion durable des forêts sur son territoire traditionnel. Comme le rapporte McGregor (2002), une flexibilité suffisante permet aux collectivités autochtones de contribuer aux CET au contexte pour l'élaboration des plans de gestion durable des forêts. Lorsque les méthodes traditionnelles des collectivités sont prises en considération pour l'élaboration des plans de gestion durable des forêts, les collectivités autochtones regagnent le contrôle des renseignements diffusés et de la manière dont ils sont diffusés. L'élaboration des plans de gestion forestière dans un contexte autochtone permet de prendre en compte des considérations qui vont au-delà des facteurs économiques et écologiques qui orientent actuellement les méthodes de gestion et d'application actuelles, et permettent de tenir compte des avantages physiques, mentaux et spirituels que les forêts procurent aux populations. Le cadre conceptuel présenté à la section 5 fournit une approche permettant d'atteindre ces objectifs. Il est important de trouver un équilibre entre les multiples objectifs liés à la santé des forêts et de la faune, l'intérêt économique et la restauration des forêts pour gérer les forêts à l'intérieur et à l'extérieur des réserves.

### **3. Projets réalisables**

En plus des quatre thèmes énumérés ci-dessus, deux ont été identifiés par les stagiaires comme étant faciles à réaliser, compte tenu des intérêts de la PNGR, des ressources disponibles par l'intermédiaire de subventions et de l'expertise des chercheurs du CFGL-FERAT. Ces idées étaient (1) la gestion des décharges et les conséquences sur la qualité de l'eau, et (2) l'exploitation forestière non autorisée et la construction routière et les conséquences sur l'érosion des sols, l'hydrologie et la qualité de l'eau.

## Gestion des décharges et qualité de l'eau

La gestion des décharges et des déchets solides dans les collectivités des Premières Nations du Canada est un problème de longue date qui continue de représenter une menace pour l'environnement et la santé humaine (Bharadwaj et coll. 2006). L'historique de la gestion des déchets dans les réserves peut être largement classé comme une mauvaise gestion des déchets, en grande partie due à un manque de financement, de développement approprié, de législation, d'application, de surveillance et de restauration des sites de décharge, et d'exploitation des ressources par l'industrie (Bharadwaj et coll. 2006). En comparaison, les décharges et les sites d'enfouissement des déchets solides hors réserve sont soumis aux lois de différents niveaux de gouvernement (régional, provincial, fédéral) qui a conduit à une gestion beaucoup plus efficace des déchets solides (Zagozewski et coll. 2011). De nombreux sites de « décharges » dans les réserves sont à ciel ouvert, avec des mesures de protection de l'environnement minimales ou totalement inexistantes, et utilisent souvent l'incinération à ciel ouvert pour réduire l'accumulation des déchets (Bharadwaj et coll. 2006). L'incinération à ciel ouvert est souvent interdite en dehors des réserves en raison du risque accru de feux de forêt et de la libération de sous-produits dangereux, qui polluent l'air, les eaux de surface et souterraines et l'environnement terrestre et qui sont source de préoccupations sanitaires pour les animaux et les humains (Zagozewski et coll. 2011). En plus des ordures ménagères normales, les sites de gestion des déchets dans les réserves comprennent souvent des articles, comme des pièces de véhicules motorisés ou des véhicules entiers, des déchets dangereux, comme l'huile à moteur, l'antigel, les articles contenant du mercure, ainsi que les appareils électroménagers et les déchets électroniques (Bharadwaj et coll. 2006).

Le personnel du service des terres et des ressources de la PNGR a indiqué que la « décharge » de la PNGR comporte une certaine organisation, mais qu'elle n'est soumise à aucune réglementation. Le site de la décharge est particulièrement préoccupant, car il est situé dans une zone plus élevée et adjacente à un complexe de milieux humides de petite superficie et la rivière Garden, près de « Big Bend ». Le personnel des terres et des ressources de la GRNF a indiqué que la décharge de la GRNF correspond à la description ci-dessus, notamment les outils ou systèmes minimaux de protection de l'environnement, le brûlage par les humains et de nombreux types de déchets, notamment des pneus, du métal, des appareils électroménagers, des véhicules motorisés, des équipements électroniques, des déchets domestiques et des déchets dangereux. La collectivité de la PNGR s'inquiète des déchets physiques qui pénètrent dans la rivière Garden, mais aussi de la pollution et de la bioaccumulation de substances introduites par le lessivage vers les eaux souterraines ou le ruissellement de surface. Les membres de la collectivité de la PNGR sont préoccupés non seulement pour eux-mêmes, car ils utilisent la rivière, les zones humides et les habitats riverains en aval pour tenir des activités sociales et culturelles, notamment la pêche, la chasse et la baignade, mais aussi pour la faune, dont les animaux utilisés comme sources de nourriture, les espèces importantes sur le plan culturel ou les espèces en péril, qui pourraient aussi être exposées à ces phénomènes (Kelly et coll. 2007).

Une étude sur les futures options de décharge a récemment été réalisée par une société-conseil sous contrat avec la PNGR, et les résultats seront bientôt communiqués à la collectivité.

Même avec l'achèvement de cette étude, les stagiaires estiment que ce projet est tout de même réalisable. Une enquête sur les problèmes de qualité de l'eau et sur l'écoulement de lixiviat pouvant s'infiltrer dans la rivière Garden et ses habitats humides et riverains associés était une question prioritaire pour le service des terres et des ressources de la PNGR. Même si les questions d'infrastructure dans les réserves sont principalement sous la juridiction de Services aux Autochtones Canada, l'expertise des chercheurs du CFGL-FERAT peut s'intégrer dans une certaine mesure au rôle joué par cet organisme fédéral. Cela pourrait comprendre la collecte de données de base et, de préférence, prendre la forme d'un projet de surveillance à long terme de la qualité de l'eau dans la rivière Garden. En outre, il a été démontré que les milieux humides agissent comme des filtres à eau (Chilibeck 2018; Haarstad et coll. 2012). Une évaluation des habitats des milieux humides sur le territoire de la PNGR pourrait fournir des renseignements quant à l'utilité des milieux humides pour la santé des écosystèmes et éclairer la planification de futurs projets de restauration ou de modification des habitats humides ou riverains afin d'en maximiser la capacité de filtration. Cela nécessiterait aussi une collaboration entre le CFGL et le service des travaux publics de la PNGR, en plus du service des terres et des ressources, qui pourrait renforcer la relation entre le CFGL et la PNGR.

### **Chemins forestiers et qualité de l'eau**

Le service des terres et des ressources et la collectivité de la PNGR dans son ensemble sont préoccupés par la construction de routes d'accès non réglementées pour les opérations d'exploitation forestière non réglementées. Cette construction de routes non réglementée, surtout les routes situées à proximité des rivières ou les traversant, a suscité des inquiétudes liées à l'érosion et à la sédimentation des cours d'eau et aux conséquences sur la qualité de l'eau et l'hydrologie, notamment le drainage des cours d'eau, les débits de pointe, la prévalence des débris et la morphologie des canaux.

Des routes d'accès forestières mal construites peuvent entraîner l'élimination de la végétation et l'exposition du sol dans l'écosystème forestier (Coffin, 2007). De ce fait, cela peut augmenter la probabilité du transport de sédiments et d'inondations dans le bassin hydrographique lors des tempêtes. Il a été démontré que l'augmentation de la quantité de sédiments modifie la morphologie des cours d'eau, car ils se déposent dans des zones au débit moins élevé, ce qui réduit la profondeur des plans d'eau (Calder et Aylward, 2006; Coffin, 2007). Combiné à une turbidité accrue due au transport de sédiments et à des zones riveraines moins végétalisées, cet effet a aussi entraîné une augmentation de la température des cours d'eau (Coffin, 2007). Chacun de ces phénomènes qui se manifestent après l'exploitation forestière et l'aménagement des routes qui y sont associées, en utilisant des pratiques non durables, a un impact sur la faune qui utilise les cours d'eau, comme les poissons, les amphibiens, les oiseaux aquatiques et d'autres espèces sauvages (Coffin, 2007).

Les modifications des débits de pointe ou du canal lui-même peuvent aussi provoquer des inondations, aux effets mineurs ou catastrophiques selon l'intensité du phénomène (Calder et Aylward, 2006; Coffin, 2007). Bien que l'on s'attende à ce que l'influence de ce phénomène soit plus marquée sur les petits cours d'eau et les rivières, les préoccupations sont tout aussi importantes pour les grands systèmes lors de tempêtes plus intenses, et face aux changements climatiques (Calder et Aylward, 2006; Zbigniew, et coll. 2014). Avec les changements

climatiques prévus au Canada, on peut s'attendre à une augmentation de la fréquence des tempêtes et des fortes précipitations et, par conséquent, à une augmentation du nombre et de la sévérité des inondations (Zbigniew et coll., 2014). La proximité de la réserve et du territoire traditionnel de la PNGR à des systèmes plus importants, comme la rivière St. Mary's, et d'autres rivières, cours d'eau et affluents plus petits, rend ces prévisions particulièrement inquiétantes pour la collectivité de la PNGR et le service des terres et des ressources. Les stratégies d'atténuation et de gestion des inondations, en particulier dans les collectivités autochtones, étaient insuffisantes, en partie en raison du financement limité (Shrubsole, 2000). Il est crucial pour les collectivités autochtones de relever les défis liés aux inondations et aux changements climatiques en misant sur la science occidentale et les CET (Khalafzai et coll., 2019).

L'expertise et les intérêts des chercheurs du CFGL-FERAT correspondent bien aux préoccupations de la PNGR concernant l'impact des routes d'accès forestières sur l'érosion des sols et l'hydrologie des bassins hydrographiques, y compris les risques d'inondation, et les conséquences que ces effets auront sur les forêts, les sols, l'eau, la faune et les humains. Bien que le changement climatique n'ait pas été au centre de cet engagement, les précipitations de plus en plus fréquentes et abondantes observées par la collectivité vont exacerber ses préoccupations actuelles. Par conséquent, les effets cumulatifs des changements climatiques pourraient faire partie des sujets traités dans le cadre de projets de collaboration futurs entre la PNGR et le CFGL.

## **4. Première Nation de Batchewana**

S’inspirant des thèmes évoqués par les stagiaires et de leurs discussions avec la PNGR, Juliana Lesage-Corbière a suggéré de situer ces thèmes dans le contexte de la PNB et des tâches attribuées à leur service des ressources naturelles. Le territoire traditionnel de Batchewana s’étend le long de la rive est du lac Supérieur, de la baie Batchewana à l’île Whitefish. Batchewana compte trois collectivités différentes et leurs emplacements sont séparés géographiquement. Ces collectivités sont Rankin, Goulais et Batchewana Bay. Par l’intermédiaire de son service des ressources naturelles, la PNB gère les ressources naturelles sur son territoire traditionnel d’une manière durable qui reflète les responsabilités des Anishinaabe en tant que protecteurs de la terre.

Tout comme la PNGR, la PNB a été confrontée à divers problèmes environnementaux au fil des ans. Reconnaissant que les thèmes identifiés dans le présent rapport ont été élaborés après des conversations tenues seulement avec la PNGR, Juliana apporte à ce rapport ses réflexions et ses idées en tant que membre de la collectivité de la PNB. Juliana estime que les projets qui pourraient mettre l’accent sur la qualité de l’eau, la gestion des poissons et de la faune et les changements climatiques permettraient d’harmoniser les préoccupations environnementales de la PNB avec les intérêts et l’expertise des chercheurs du CFGL-FERAT. Juliana souligne que les membres de la collectivité de la PNB observent des changements au niveau de leur territoire, de leurs eaux et de leurs espèces sauvages, et que la PNB pourrait bénéficier grandement d’une collaboration significative sur divers projets et d’une relation respectueuse et solide avec le CFGL.

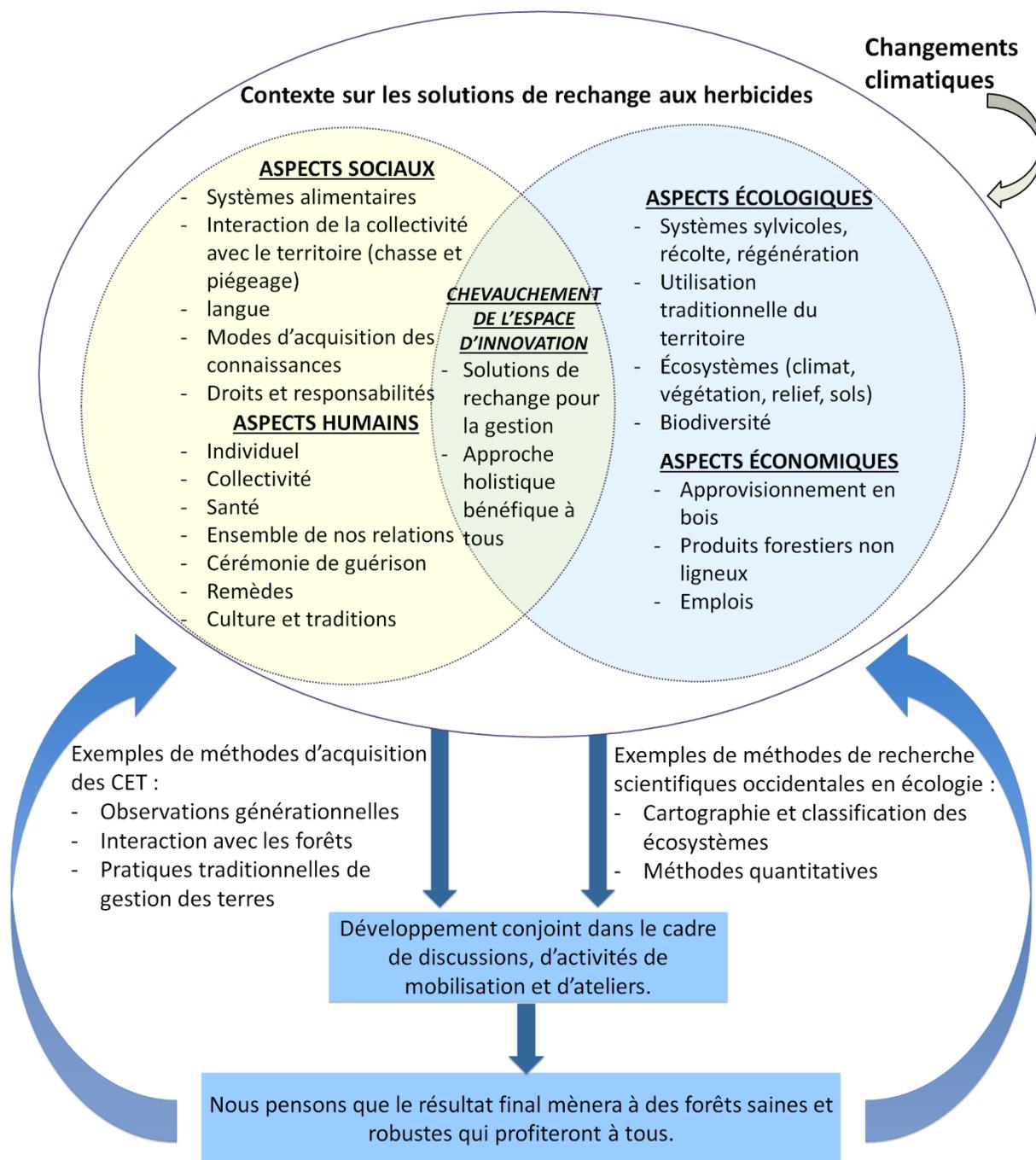
## **5. Recherche sur les solutions de recharge aux herbicides : un cadre et une occasion de mobilisation accrue**

Les stagiaires ont participé aux recherches en cours sur les solutions de recharge aux herbicides, dirigées par Rob Fleming et Kim Chapman. Dans le nord-est de l’Ontario, le SCF, Wahkohtowin Development GP Inc, Rayonier Advanced Materials et le MRNFO ont renforcé leur collaboration pour répondre aux préoccupations des collectivités des Premières Nations concernant l’utilisation d’herbicides sur leurs territoires traditionnels. Plus précisément, Juliana Lesage-Corbière a élaboré un cadre conceptuel (figure 1) pour l’utilisation des CET et des principes de recherche occidentale en matière d’écologie entourant la question des herbicides forestiers. Le cadre présente un lieu commun, un espace où les deux visions du monde sont représentées et, lorsque réunies, créent un idéal qui ne pourrait être atteint individuellement par aucune des deux entités. Cet espace présente une occasion d’innovation; une approche holistique visant à répondre aux préoccupations des collectivités des Premières Nations et à aborder les problèmes que représente l’utilisation des herbicides, afin que tous ceux qui valorisent la terre puissent profiter d’une forêt saine et robuste.

Pour faire progresser la recherche sur les solutions de recharge aux herbicides, il est essentiel d’aller au-delà de ce qui est évident, de prime abord, et d’examiner la question en dehors des courants de pensée actuels. Cette approche permet de mieux comprendre les systèmes complexes qui servent directement et indirectement à trouver des moyens pour remplacer

l'utilisation des herbicides, issus tant de la CET que de la vision du monde scientifique occidental. Le cadre traite des impacts et des interactions entre les systèmes humains, sociaux, écologiques et économiques et tisse les liens entre les CET et les systèmes de recherche occidentaux sur l'écologie. Ce cadre reconnaît la tension qui existe entre ces systèmes, mais crée également un espace commun où le dialogue critique et la collaboration significative peuvent avoir lieu. Pour terminer, le cadre suggère qu'il est nécessaire d'opérer un changement de paradigme dans le secteur forestier pour éclairer la mise au point de solutions de rechange aux herbicides viables sur les plans social, écologique et économique.

Le cadre conceptuel est un modèle qui peut être appliqué en amorçant un dialogue, en développant des relations et en travaillant à l'avenir avec les collectivités des Premières Nations. Cela s'applique à la recherche sur les solutions de rechange aux herbicides, ainsi qu'aux éventuels projets désignés dans le présent rapport et à d'autres possibilités de mobilisation et de collaboration futures.



**Figure 1. Cadre conceptuel pour l'exploration de solutions de rechange aux herbicides : double perspective vers l'avenir.**

## 6. Possibilités de financement et ressources connexes

Le tableau ci-dessous présente des détails sur certaines possibilités de financement offertes aux collectivités des Premières Nations en matière de soutien aux initiatives et aux projets environnementaux. Il comprend le nom de la subvention, une brève description des objectifs de la subvention, le montant maximum financé, la date limite pour 2020 et le site Web. Veuillez prendre note que ces renseignements peuvent changer au fil du temps et que cette liste n'est pas exhaustive.

Liste des subventions	Dates limites de réception des demandes	Brève description	Lien de référence
Ressources naturelles Canada – Initiative de foresterie autochtone	Aucune date limite, processus continu	Le champ d'application des projets financés par l'IFA est large, et comprend trois catégories générales : Intendance environnementale; Utilisation et gestion des ressources forestières; Participation à la bioéconomie forestière (par exemple, biomasse pour le chauffage/énergie fabrication de granulés, etc.).	<a href="https://www.rncan.gc.ca/science-et-donnees/financement-et-partenariats/occasions-de-financement/programmes-de-financement-du-secteur-forestier/initiative-de-foresterie-autochtone/13126?_ga=2.57322722.916342448.1620679785-1387388407.1602716834">https://www.rncan.gc.ca/science-et-donnees/financement-et-partenariats/occasions-de-financement/programmes-de-financement-du-secteur-forestier/initiative-de-foresterie-autochtone/13126?_ga=2.57322722.916342448.1620679785-1387388407.1602716834</a>
Programme d'adaptation aux changements climatiques des Premières Nations	Aucune date limite	Évalue les impacts des changements climatiques sur l'infrastructure et la gestion des urgences (inondations) des collectivités autochtones et intervient. Ce programme est décrit plus en détail à l'annexe A.	<a href="https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1481305681144/1594738692193">https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1481305681144/1594738692193</a>

Liste des subventions	Dates limites de réception des demandes	Brève description	Lien de référence
Programme de surveillance du climat dans les collectivités autochtones.	Aucune date limite, mais plus les demandes sont envoyées tôt au cours de l'exercice financier, meilleures sont les chances d'obtenir une subvention, car les fonds sont limités.	Les partenaires autochtones ont identifié deux besoins clés : renforcer les capacités des collectivités autochtones à surveiller les effets des changements climatiques et favoriser l'application conjointe du savoir autochtone et des connaissances scientifiques. Ce programme fournit des fonds pour appuyer la conception, la mise en œuvre ou l'expansion de projets communautaires à long terme en matière de surveillance du climat. Ces projets vont permettre d'éclairer les efforts d'adaptation aux changements climatiques et de combler les lacunes relatives aux données climatiques, offrent des possibilités d'emploi et favorisent le transfert de connaissances entre les aînés et les jeunes.	<a href="https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1509728370447/1594738205979">https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1509728370447/1594738205979</a>
Fondation Trillium de l'Ontario	26 février 2020, et le 12 août 2020 pour les Subventions de croissance	Le volet de financement de démarrage porte sur quatre types de projets favorisent des changements positifs dans nos collectivités. Ce volet a pour but de : réunir les ressources autour d'une question émergente; mener une étude de faisabilité; rechercher un nouveau concept; OU élaborer ou créer le projet pilote d'une nouvelle idée. Il existe aussi des subventions de CROISSANCE ou d'IMMOBILISATION. De plus amples renseignements sont disponibles sur le site Web.	<a href="https://otf.ca/fr/nos-subventions?redirected=1">https://otf.ca/fr/nos-subventions?redirected=1</a>
Financement pour mobiliser les peuples autochtones dans le cadre de l'Initiative de protection des Grands Lacs	17 mars 2020 (à la même période en 2021)	Le gouvernement du Canada prend des mesures pour aborder les problèmes environnementaux les plus importants qui affectent la qualité des eaux et la santé des écosystèmes des Grands Lacs, en prenant des mesures concrètes pour respecter son engagement pris en vertu de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs signés entre le Canada et les États-Unis.	<a href="https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/protection-grands-lacs/financement/mobiliser-populations-autochtones-traitement-enjeux-lies.html">https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/protection-grands-lacs/financement/mobiliser-populations-autochtones-traitement-enjeux-lies.html</a>

Liste des subventions	Dates limites de réception des demandes	Brève description	Lien de référence
Fonds d'intendance des espèces en péril	Mercredi 8 avril 2020 à 15 h (HE)	Le Programme d'intendance des espèces en péril a été créé dans le cadre de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition</i> pour encourager la population à participer à la protection et au rétablissement des espèces en péril lors d'activités d'intendance.	<a href="https://www.ontario.ca/fr/page/subventions-en-vue-de-protéger-les-especes-en-peril">https://www.ontario.ca/fr/page/subventions-en-vue-de-protéger-les-especes-en-peril</a>
Programme de financement communautaire ÉcoAction	Le 3 mars 2020 (même période en 2021)	Le financement est disponible pour les nouveaux projets qui mobilisent les Canadiens et qui démontrent clairement des résultats positifs et mesurables liés à la priorité environnementale : Eau douce. Votre projet doit porter sur la concrétisation d'un des objectifs prioritaires suivants : 1) Les Canadiens contribuent à l'amélioration de la qualité de l'eau par la déviation et la réduction des substances nocives dans l'eau douce; <b>OU</b> 2) Les Canadiens contribuent à l'amélioration de la gestion de l'eau douce et renforcent la résilience climatique par des mesures impliquant le développement et/ou la restauration de l'infrastructure naturelle. <i>La préférence sera accordée aux propositions qui mobilisent les peuples autochtones, les jeunes ou les petites entreprises.</i>	<a href="https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/financement-environnement/programme-communautaire-ecoaction.html">https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/financement-environnement/programme-communautaire-ecoaction.html</a>
Fonds autochtone pour les espèces en péril, Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril,	28 février 2020 (même période en 2021)	Fournit un financement aux Canadiens qui contribuent directement aux objectifs de rétablissement et aux objectifs en matière de population des espèces en péril.	<a href="https://www.canada.ca/en/environnement-climatique-change/services/environmental-funding/programs/habitat-stewardship-species-at-risk.html">https://www.canada.ca/en/environnement-climatique-change/services/environmental-funding/programs/habitat-stewardship-species-at-risk.html</a>

Liste des subventions	Dates limites de réception des demandes	Brève description	Lien de référence
Programme pilote des gardiens autochtones	La période de 2020-2021 est terminée, mais celle de 2021-2022 devrait commencer à l'automne 2020.	<p>Ce programme offre aux peuples autochtones une plus grande possibilité d'exercer leurs responsabilités en matière d'intendance traditionnelle de leurs terres, de leurs eaux et de leurs glaces.</p> <p>Le Programme pilote appuie les droits et les responsabilités des Autochtones en ce qui concerne la protection et la conservation des écosystèmes, la création et le maintien d'une économie durable ainsi que l'entretien de liens profonds entre le paysage canadien et les cultures autochtones.</p>	<a href="https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/financement-environnement/gardiens-autochtones-projet-pilote.html">https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/financement-environnement/gardiens-autochtones-projet-pilote.html</a>
Programme de stages Horizons Sciences pour les jeunes.	Non indiquée.	<p>Le Programme de stages pour les jeunes Horizons Sciences offre des subventions salariales aux employeurs admissibles pour embaucher des stagiaires détenteurs d'un diplôme universitaire, collégial ou d'une école polytechnique en sciences, technologies, ingénierie ou mathématiques (STIM).</p> <p>Un financement de jusqu'à 15 000 \$ est offert aux employeurs des secteurs de l'environnement et des technologies propres pour qu'ils accueillent des stagiaires.</p> <p>Les stages d'une durée de 6 à 12 mois permettent aux jeunes d'acquérir une expérience de travail pratique en participant à des projets environnementaux.</p>	<a href="https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/sciences-technologies/gestion/programme-stages-horizons-sciences-jeunes.html">https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/sciences-technologies/gestion/programme-stages-horizons-sciences-jeunes.html</a> Communiquer avec nous : <a href="mailto:ec.sciencehorizons.ec@canada.ca">ec.sciencehorizons.ec@canada.ca</a>

Liste des subventions	Dates limites de réception des demandes	Brève description	Lien de référence
Stratégie d'emploi pour les jeunes Inuit et des Premières Nations	Non indiquée.	La Stratégie d'emploi pour les jeunes Inuit et des Premières Nations (SEJIPN) d'Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) soutient les initiatives visant à fournir aux jeunes Inuits et des Premières Nations de l'expérience de travail, de l'information au sujet des options de carrière, et des possibilités de développer leurs compétences en vue de faciliter l'obtention d'un emploi et le développement de la carrière.	<a href="https://www.rncan.gc.ca/science-et-donnees/financement-et-partenariats/occasions-de-financement/programmes-de-financement-du-secteur-forestier/initiative-de-foresterie-autochtone/13126?_ga=2.162385780.916342448.1620679785-1387388407.1602716834">https://www.rncan.gc.ca/science-et-donnees/financement-et-partenariats/occasions-de-financement/programmes-de-financement-du-secteur-forestier/initiative-de-foresterie-autochtone/13126?_ga=2.162385780.916342448.1620679785-1387388407.1602716834</a>
Initiative Zéro déchet de plastique	Début : 2 janvier 2020 Fin : 2 mars 2020 (prévoir la même période en 2021)	Les projets doivent améliorer la compréhension des déchets de plastique et de la pollution plastique au Canada, leur réduction et la dépollution. Ils doivent démontrer clairement que les activités projetées sont mesurables et qu'elles contribueront à la mise en œuvre de la vision zéro déchet de plastique du Canada.	<a href="https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/financement-environnement/programmes/initiative-zero-dechet-plastique.html">https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/financement-environnement/programmes/initiative-zero-dechet-plastique.html</a>

Liste des subventions	Dates limites de réception des demandes	Brève description	Lien de référence
Fonds d'infrastructure des Premières Nations	À l'automne de chaque année, il y a une date limite pour soumettre votre plan financier, mais aucune date limite pour recevoir un financement.	Financement destiné aux collectivités des Premières Nations pour améliorer l'infrastructure communautaire qui comprend huit catégories de projets d'infrastructure admissibles : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. planification et renforcement des compétences</li> <li>2. gestion des déchets solides</li> <li>3. routes et ponts</li> <li>4. systèmes énergétiques</li> <li>5. connectivité</li> <li>6. atténuation structurelle (auparavant appelée « atténuation des catastrophes »)</li> <li>7. protection contre les incendies</li> <li>8. équipement culturel et de loisirs</li> </ol>	<a href="https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1100100010656/1533645154710">https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1100100010656/1533645154710</a>
Gestion de l'environnement et du territoire de réserve	Pas de date limite définitive pour le dépôt de la demande, la communication se fera individuellement pour chaque projet.	Soutien pour la gestion des terres : les initiatives qui appuient l'exploitation des terres et des ressources contrôlées par la collectivité et la mise à profit des possibilités offertes par les terres et les ressources non gérées par la collectivité; les initiatives qui appuient le respect des dispositions législatives de la <i>Loi sur les Indiens</i> et l'élaboration d'instruments de gestion des terres en vertu de la <i>Loi sur les Indiens</i> . Soutien de la gestion environnementale pour : les initiatives qui améliorent la sensibilisation aux questions environnementales et qui soutiennent les efforts de prévention de la pollution dans les réserves; les initiatives qui favorisent l'adoption de pratiques exemplaires en matière de gestion de l'environnement quant aux biens fonciers et communautaires dans les réserves; les initiatives qui favorisent le respect de la réglementation environnementale dans les réserves.	<a href="https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1399400428303/1611930557393">https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1399400428303/1611930557393</a>

Liste des subventions	Dates limites de réception des demandes	Brève description	Lien de référence
Financement de la Fondation des amis de l'environnement de la TD	Dates limites hiver et été : 15 janvier et 15 juillet	Les projets admissibles comprennent l'écologisation des cours d'école, la revitalisation des parcs, les jardins communautaires, les activités des parcs et les initiatives scientifiques citoyennes.	<a href="https://www.td.com/ca/fr/a-propos-de-la-td/la-promesse-a-agir/demande-de-financement/financement-fae/">https://www.td.com/ca/fr/a-propos-de-la-td/la-promesse-a-agir/demande-de-financement/financement-fae/</a>
Financement du développement économique autochtone	Non accessible actuellement	Comment les Autochtones peuvent obtenir de l'aide financière pour tirer parti des occasions d'affaires ainsi que des possibilités d'emploi et de formation.	<a href="https://www.ontario.ca/fr/page/financement-du-developpement-economique-autochtone">https://www.ontario.ca/fr/page/financement-du-developpement-economique-autochtone</a>

## **Centre autochtone de ressources environnementales**

De plus, les stagiaires ont trouvé le Centre for Indigenous Environmental Research (CIER) (centre autochtone de ressources environnementales) utile dans le processus d'identification des ressources pour de futurs projets de collaboration entre la PNGR et le CFGL. Le CIER a été créé en 1994 en tant qu'organisme à but non lucratif dirigé par les Premières Nations voué aux questions environnementales. La mission du CIER est de travailler en partenariat avec les Premières Nations pour soutenir et construire des collectivités autochtones durables et protéger les terres et les eaux. Sa mission semble être de travailler pour le compte des Premières Nations sur des questions qui touchent particulièrement les questions autochtones. Il s'agit d'une ressource qui pourrait être très précieuse lors de futurs projets, que ce soit en collaboration avec le CFGL ou dans le cadre d'initiatives réalisées par des collectivités autochtones. L'organisme travaille principalement sur des questions ou des problèmes relatifs à l'eau, aux connaissances autochtones, à la biodiversité, à la jeunesse, à la gestion durable des déchets, aux énergies renouvelables et aux changements climatiques. Il peut fournir un soutien pour la planification et l'élaboration de projets, le travail sur le terrain, les demandes de subventions et l'interprétation des résultats. Voici les coordonnées de l'organisme : 204-956-0660 (téléphone), earth@yourcier.org (courriel). Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web : <http://www.yourcier.org/>. [seulement anglais]

## **7. Répertoires des partenaires**

### **Garden River First Nation**

**Richard Perrault, Coordonnateur de l'environnement**

Téléphone : (705) 253-0225 ext 201

Courriel : rperrault@gardenriver.org

**Alexis Vanderheyden, Gestionnaire du territoire et des ressources**

Téléphone : (705) 253-0225 ext 203

Courriel : avanderheyden@gardenriver.org

**Amanda Cress, Administrative Assistant**

Téléphone : (705) 253-0225 ext 205

Courriel : acress@gardenriver.org

### **Batchewana First Nation**

**Dan Sayers, Gestionnaire des ressources naturelles**

Téléphone : (705) 759-0914 ext 223

Courriel : dansayers@batchewana.ca

**Dave Sewell, Technicien sur le terrain**

Téléphone : (705) 759-0914 ext 251

Courriel : davesewell1957@hotmail.com

**Vic Bolduc, Mining and Technicien des mines et des agrégats**

Téléphone : (705) 759-0914 ext 246

Courriel : vic\_Bolduc@hotmail.com

**Leeann Sayers, Adjointe administrative**

Téléphone : (705) 759-0914 ext 222

Courriel : leeansayers@hotmail.com

### **Centre de foresterie des Grands Lac - L'équipe de recherche et d'évaluation des écosystèmes**

**Effah Antwi - Chercheur scientifique, Écologie des écosystèmes**

Sujets d'intérêt : Effets cumulatifs, évaluation des risques, impacts environnementaux. La recherche porte sur les impacts du développement industriel sur les indicateurs sociaux, économiques et écologiques, ainsi que sur le développement et le bien-être des collectivités.

Téléphone : (705) 541-5672

Courriel : effah.antwi@rncan.gc.ca

**Isabelle Aubin - Chercheuse scientifique, Écologie de la végétation forestière**

Sujets d'intérêt : Perturbation, gestion des forêts et restauration de l'habitat. La recherche porte principalement sur les réponses des écosystèmes forestiers aux changements induits par l'homme, l'évaluation multitrophique de la réponse des écosystèmes à la gestion des forêts, l'impact des changements climatiques sur la biodiversité et l'écologie de la restauration.

Téléphone : (705) 541-5516

Courriel : isabelle.aubin@rncan.gc.ca

**Erik Emilson - Chercheur scientifique, Écologie aquatique en milieu forestier**

Sujets d'intérêt : Cycle du carbone, invertébrés benthiques et génomique. La recherche porte principalement sur la régénération des forêts, le cycle du carbone dans les lacs et les cours d'eau et la surveillance biologique des systèmes aquatiques afin de déterminer les conséquences des perturbations forestières.

Téléphone : (705) 541-5646

Courriel : erik.emilson@rncan.gc.ca

**Rob Fleming - Chercheur scientifique, Processus biophysiques**

Sujets d'intérêt : Alternatives aux herbicides, microclimat forestier, productivité des forêts. La recherche porte principalement sur les impacts de l'intensité de l'exploitation forestière sur les contrôles biophysiques et les effets sur l'établissement des semis et la croissance de la forêt.

Téléphone : (705) 541-5632

Courriel : rob.fleming@rncan.gc.ca

**Paul Hazlett - Chercheur scientifique (à la retraite)**

Sujets d'intérêt : Sol, évolution du sol et cycle des nutriments. La recherche porte principalement sur les liens entre les milieux terrestres et aquatiques dans les forêts et les impacts des changements à l'échelle mondiale et des pratiques de gestion forestière sur la durabilité des sols et des forêts et sur la qualité de l'eau.

**Jason Leach - Chercheur scientifique, Écohydrologie forestière**

Sujets d'intérêt : Hydrologie physique, exploitation forestière, modélisation hydrologique. La recherche porte principalement sur la sensibilité des bassins hydrographiques forestiers aux changements environnementaux.

Téléphone : (705) 541-5622

Courriel : jason.leach@rncan.gc.ca

**Lisa Venier - Chercheuse scientifique, Biodiversité des forêts**

Sujets d'intérêt : Bioindicateurs, génomique et perturbation des forêts. La recherche porte principalement sur l'évaluation d'une gamme de taxons (oiseaux, arthropodes, bactéries et champignons) dans les écosystèmes forestiers naturels et perturbés.

Téléphone : (705) 541-5605

Courriel : lisa.venier@rncan.gc.ca

**Kara Webster - Chercheuse scientifique, Écologie des sols forestiers**

Sujets d'intérêt :Sols, durabilité des ressources hydriques, cartographie numérique des sols. La recherche porte principalement sur le devenir du carbone des sols forestiers à différentes échelles spatiales et les liens entre le devenir de ce carbone et les cycles d'autres éléments nutritifs et les flux hydrologiques.

Téléphone : (705) 541-5520

Courriel : kara.webster@rncan.gc.ca

## 8. Références

- AFN. 2020. Assembly of First Nations. 2019 Annual General Assembly & Special Chiefs Assembly, Resolutions update report. [https://www.afn.ca/wp-content/uploads/2020/08/FINAL-2019-AGA-SCA-Resolutions-Update-for-2020-AGA\\_fe.pdf](https://www.afn.ca/wp-content/uploads/2020/08/FINAL-2019-AGA-SCA-Resolutions-Update-for-2020-AGA_fe.pdf)
- Bharadwaj, L.; Nilson, S.; Judd-Henry, I.; Oulette, G.; Parenteau, L.; Tournier, C.; Watson, D.; Bear, D.; Ledoux, G.; Bear A. 2006. Waste disposal in first-nations communities: the issues and steps toward the future. *Journal of Environmental Health* 68(7): 35–39.
- Calder, I.R.; Aylward, B. 2006. Forests and floods—in support of an evidence-based approach to watershed and integrated flood management. *Water International* 31(4): 544–47. <https://doi.org/10.1080/02508060608691957>.
- Chilibeck, S. 2018. The role of engineered wetlands for water treatment. Water Canada. Summer 2018. <https://www.watercanada.net/feature/the-role-of-engineered-wetlands-for-water-treatment/>.
- Coffin, A. W. 2007. From roadkill to road ecology: a review of the ecological effects of roads. *Journal of Transport Geography* 15(5): 396–406. <https://doi.org/10.1016/j.jtrangeo.2006.11.006>.
- Farnham, D. J.; Gibson, R.A.; Hsueh, D.Y.; McGillis, W.R.; Culligan, P.J.; Zain, N.; Buchanan, R. 2017. Citizen science-based water quality monitoring: Constructing a large database to characterize the impacts of combined sewer overflow in New York City. *Science of the Total Environment* 580: 168–177. <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2016.11.116>.
- Gouvernement du Canada. 2020. Portail science citoyenne. [https://science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h\\_97169.html](https://science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h_97169.html).
- Haarstad, K.; Bavor, H.J.; Maehlum, T. 2012. Organic and metallic pollutants in water treatment and natural wetlands: a review. *Water Science & Technology* 65(1): 76-99. <https://doi.org/10.2166/wst.2011.831>.
- AANC. 2011a. Rapport d'enregistrement des revendications particulières. Affaires autochtones et du Nord Canada. [https://services.aadnc-aandc.gc.ca/SCBRI\\_E/Main/ReportingCentre/External/externalreporting.aspx?lang=fr](https://services.aadnc-aandc.gc.ca/SCBRI_E/Main/ReportingCentre/External/externalreporting.aspx?lang=fr)
- AANC. 2011b. Rapport d'enregistrement des revendications particulières. Affaires autochtones et du Nord Canada. [https://services.aadnc-aandc.gc.ca/SCBRI\\_E/Main/ReportingCentre/External/externalreporting.aspx?lang=fr](https://services.aadnc-aandc.gc.ca/SCBRI_E/Main/ReportingCentre/External/externalreporting.aspx?lang=fr)
- Jollymore, A.; Haines, M.J.; Satterfield, T.; Johnson, M.S. 2017. Citizen science for water quality monitoring: Data implications of citizen perspectives. *Journal of Environmental Management* 200:456–67. <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2017.05.083>.
- Kelly, B.C.; Ikonomou, M.G. ; Blair J.D.; Morin, A.E.; Gobas, F.A.P.C. 2007. Food web-specific biomagnification of persistent organic pollutants. *Science* 317(5835) 236–39). <https://doi.org/10.1126/science.1138275>.
- Khalafzai, M-A.K.; Mcgee, T.K.; Parlee, B. 2019 Flooding in the James Bay region of northern Ontario, Canada: Learning from Traditional Knowledge of Kashechewan First Nation.

International Journal of Disaster Risk Reduction 36 101100.

<https://doi.org/10.1016/j.ijdrr.2019.101100>.

McGregor, D. 2002. Indigenous knowledge in sustainable forest management: Community-based approaches achieve greater success. *The Forestry Chronicle* 78(6): 833-836.

<https://doi.org/10.5558/tfc78833-6>.

Notzke, C. 1994. Chapters 1-6,8. In *Aboriginal Peoples and Natural Resources in Canada*, pp. 1–297. Captus Press Inc. Concord, ON

Shrubsole, D. 2000. Flood management in Canada at the crossroads. *Environmental Hazards* 2(2): 63–75. <https://doi.org/10.3763/ehaz.2000.0211>.

Recollet, N.; Recollet, S. 2015. Wahnapiatae First Nation: Using GIS to inform First Nations decision making”.

[http://www.nofnec.ca/PDF/2015/GIS\\_for\\_Protecting\\_Values\\_Panel\\_Discussion.pdf](http://www.nofnec.ca/PDF/2015/GIS_for_Protecting_Values_Panel_Discussion.pdf)

Water Rangers. 2015. Water Rangers: About. <https://waterrangers.ca/>.

Zagozewski, R.; Judd-Henrey, I.; Nilson, S.; Bharadwaj, L. 2011. Perspectives on past and present waste disposal practices: A Community-based participatory research project in three Saskatchewan First Nations Communities. *Environmental Health Insights* 5.

<https://doi.org/10.4137/ehi.s6974>.

Kundzewicz Z.W.; Kanae.S.; Seneviratne, S.I.; Handmer, J.; Nicholls, N.; Peduzzi, P.; Mechler, R.; Bouwer, L.M.; Arnell, N.; Mach, K.; Muir-Wood, R.; Brakenridge, G.R.; Kron, W.; Benito, G.; Honda, Y.; Takahashi, K.; Sherstyukov, B. 2014. Flood risk and climate change: global and regional perspectives, *Hydrological Sciences Journal*, 59:1, 1-28.

<https://doi.org/10.1080/02626667.2013.857411>.

## Annexe : Programme d'adaptation aux changements climatiques des Premières Nations

Le Programme d'adaptation aux changements climatiques des Premières Nations semble prometteur en tant que source de financement potentielle pour le projet « Chemins forestiers et conséquences pour la qualité de l'eau » décrit dans la section 3. Ce fonds pourrait être utilisé pour identifier à la fois l'impact de la construction de routes sur les risques d'inondation et l'impact des inondations sur l'accès au territoire (c'est-à-dire les emportements des routes et des ponts par les eaux) et pour déterminer les changements avec le temps en raison des changements climatiques. Un autre aspect qui pourrait être pris en compte est l'inondation des aires de pow-wow de la PNGR. Si le CFGF était partenaire dans le projet proposé, le personnel de recherche qui y travaille pourrait apporter son soutien, par exemple en effectuant des analyses d'échantillons (travail de laboratoire), en aidant à la planification du projet et en fournissant une assistance pour l'analyse et l'interprétation des données.

Les renseignements ci-dessous sont tirés du site Web du Programme d'adaptation aux changements climatiques des Premières Nations (<https://www.canada.ca/fr/affaires-autochtones-nord.html>) à titre de guide sur les objectifs du programme et le processus pour présenter une demande.

Le programme verse du financement aux collectivités des Premières Nations situées au sud du 60e parallèle afin qu'elles puissent évaluer les répercussions des changements climatiques sur la gestion des urgences et les infrastructures communautaires, et intervenir.

Il n'y a aucune date limite pour présenter une demande. Le financement annuel moyen par projet est de 160 000 dollars, ce qui pourrait financer la création d'un poste pour un an, une formation et les dépenses liées au projet.

Le programme offre du soutien aux collectivités afin qu'elles puissent mener un ou plusieurs des types de projets suivants :

- évaluation des risques associés aux répercussions des changements climatiques sur l'infrastructure communautaire ou la gestion des urgences;
- élaboration et évaluation d'options d'adaptation;
- analyse coûts-avantages des options d'adaptation.

La cartographie est une partie importante de ce programme.

La partie du programme liée à la cartographie des zones inondables permet d'aider les collectivités à :

- participer aux processus de gestion des bassins hydrographiques dans les régions;
- recueillir et échanger des données sur les bassins hydrographiques dans les régions;
- élaborer des cartes des zones inondables à une plus petite échelle afin de cibler les risques d'inondations des infrastructures locales;
- élaborer des pratiques optimales, des outils et des options d'adaptation relativement à la gestion des inondations;
- élaborer un processus d'adaptation aux changements climatiques.

Le Programme d'adaptation aux changements climatiques des Premières Nations appuie différents types d'activités ou d'études qui varient selon les besoins précis des collectivités. De façon générale, la première étape consiste à mieux connaître la manière dont les changements climatiques peuvent nuire aux infrastructures ou à la gestion des urgences au sein de la collectivité et, pour ce faire, on procède à une évaluation des risques. Cette évaluation est le type d'étude le plus courant et consiste à cerner et à quantifier les risques qui menacent la collectivité en raison des répercussions des changements climatiques. Après avoir examiné les risques pour la collectivité, on peut procéder à la planification des mesures d'adaptation pour établir l'ordre de priorité des options et recommander des mesures d'adaptation visant à réduire les effets actuels ou potentiels des changements climatiques. On peut ensuite réaliser une analyse coûts-avantages des diverses mesures d'adaptation à l'étude. Chaque collectivité a ses besoins particuliers. Des mesures de soutien sont disponibles pour les collectivités qui commencent tout juste à explorer les répercussions des changements climatiques aussi bien que celles qui en sont à examiner des mesures d'adaptation pour répondre à un besoin bien compris.

### **Exemples de projets :**

Voici quelques exemples d'activités qui peuvent être intégrées à un projet. Cette liste n'est pas exhaustive; les collectivités sont invitées à cerner les activités qui répondent à leurs besoins.

- Évaluation des risques pour la collectivité au moyen de visites sur place et de séances de consultation avec les participants de la collectivité, y compris pour rassembler les connaissances autochtones.
- Cueillette de références sur les caractéristiques des rivières ou des littoraux locaux et intégration des prévisions sur les changements climatiques.
- Évaluation des systèmes de drainage présents sur le territoire de la collectivité (comme les ponceaux) à la lumière des épisodes de précipitations extrêmes prévus dès à présent ou dans le futur.
- Renforcement des capacités de la collectivité en améliorant la prévention des incendies à l'aide d'une évaluation « Intelli-feu ».
- Intégration du risque que représentent les changements climatiques dans les documents de planification de la collectivité, comme les plans de gestion des urgences, les plans d'aménagement du territoire et les plans d'infrastructure.
- Études sur la modification du tracé des routes d'hiver.
- Utilisation du protocole du Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques (CVIIP) d'Ingénieurs Canada pour évaluer les infrastructures.
- Cartographie des risques pour définir les zones propices au développement à l'aide de l'information sur les conditions climatiques passées et futures.
- Détermination des mesures d'adaptation permettant de réduire les effets des changements climatiques, y compris les options touchant les infrastructures naturelles.
- Cueillette de connaissances autochtones sur les événements et les tendances climatiques historiques dans les collectivités locales, sur les impacts des changements

climatiques sur la population et l'environnement, ainsi que sur les mesures d'adaptation proposées en réaction aux répercussions des changements climatiques.

- Cartographie des plaines inondables pour évaluer les risques d'inondation actuels et futurs menaçant les infrastructures communautaires.
- Participation, avec divers intervenants (comme les gouvernements provinciaux, d'autres Premières Nations et des ONG), à des discussions régionales sur la gestion des bassins hydrographiques en vue de relever les projets de collaboration qui pourraient permettre de combler les lacunes dans la cartographie des plaines inondables et les besoins connexes en matière de données.

**Comment présenter une demande :**

1. Examinez les lignes directrices de financement du programme 2018-2019 et le tableau du budget.
2. Communiquez avec les responsables de programme pour discuter d'une éventuelle idée de projet.
3. Recherchez et confirmez le soutien de la collectivité à votre projet par une résolution du conseil de bande ou toute autre preuve de soutien de la collectivité.
4. Remplissez une proposition de projet de 3 à 5 pages comme décrit dans les lignes directrices ainsi que le tableau du budget (MS Excel).
5. Envoyez la proposition de projet, le tableau du budget et la résolution du conseil de bande à [aadnc.adaptation.aandc@canada.ca](mailto:aadnc.adaptation.aandc@canada.ca).

## Vous voulez discuter d'une idée de projet?

Si vous avez une idée de projet, mais que vous ne savez pas par où commencer, c'est avec plaisir que le personnel du programme discutera de l'admissibilité de votre groupe et de votre projet, répondra à vos questions sur le processus de demande ou vous offrira des conseils généraux. Veuillez communiquer avec nous par courriel à :

aadnc.adaptation.aandc@canada.ca

### Exemples de programmes qui ont été financés en Ontario en 2019 :

Personne-ressource	Communauté	Projet	Financement
Mohawks de la baie de Quinte	Mohawks de la baie de Quinte	<b>Étude des changements climatiques dans la collectivité</b> Financement pour effectuer une évaluation des risques, une planification de l'adaptation et une analyse coûts-avantages pour faire face aux inondations dans la collectivité.	77631 \$
MoCreebec Eeyoud	MoCreebec Eeyoud	<b>Évaluation de la vulnérabilité de la rivière Moose, cartographie des plaines inondables et planification de l'adaptation</b> Financement d'un projet en plusieurs étapes comprenant l'évaluation des risques, la cartographie des plaines inondables et la planification de l'adaptation pour examiner les vulnérabilités des infrastructures communautaires et les besoins en cette matière.	512500 \$
Première Nation d'Eagle Lake	Première Nation d'Eagle Lake	<b>Regrouper nos connaissances sur les changements climatiques</b> Financement pour la conduite du projet : <ul style="list-style-type: none"><li>• Une évaluation de la vulnérabilité à l'aide de cercles de partage des connaissances.</li><li>• Entretiens avec des aînés importants.</li><li>• Autres initiatives de mobilisation des jeunes pour recueillir et interpréter les connaissances de la collectivité en matière de changements climatiques.</li></ul>	39596 \$

<b>Personne-ressource</b>	<b>Communauté</b>	<b>Projet</b>	<b>Financement</b>
Grand Council Treaty #3 Representative Services Ltd.	28 Premières Nations dans le nord-est de l'Ontario	<b>Planification de la gestion des bassins hydrographiques</b> Financement pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'acquisition de données sur les changements climatiques à présenter aux organismes régionaux de gestion des bassins hydrographiques;</li> <li>• la coordination de forums régionaux pour l'élaboration de plans de gestion des bassins hydrographiques;</li> <li>• l'élaboration d'une carte interactive des bassins.</li> </ul>	54150 \$

## Lignes directrices pour la description du projet

Veillez vous assurer que votre description de projet (de 3 à 5 pages) comprend les éléments suivants :

### 1. Page titre :

Inscrivez le titre du projet, le nom de la ou des collectivités participantes et les coordonnées (nom, courriel, numéro de téléphone).

### 2. Description des préoccupations de la collectivité :

Expliquez les problèmes et les préoccupations de votre collectivité relativement aux changements climatiques. Assurez-vous de décrire de quelle façon les bâtiments publics, les services, les installations et les routes de votre collectivité semblent à risque de subir les effets des changements climatiques (inondations, feux de forêt, etc.), et d'expliquer quelles en sont les conséquences pour la collectivité. Il est surtout impératif d'indiquer précisément ce que votre projet permettra d'accomplir pour améliorer la résilience de la collectivité aux effets des changements climatiques.

### 3. Admissibilité du promoteur :

Décrivez pourquoi vous êtes admissible au financement (collectivité des Premières Nations, conseil tribal ou conseil de bande, organisation autochtone, etc.).

### 4. Type de projet d'adaptation :

Expliquez le type de projet d'adaptation que vous réaliserez. Les types de projets valides comprennent l'évaluation des risques, la cartographie des plaines inondables, la planification de l'adaptation et l'analyse coûts-avantages. Les projets n'ont pas besoin d'inclure tous ces types d'activités.

### 5. Domaines prioritaires en matière d'effets des changements climatiques :

Énoncez clairement comment votre projet permettra d'atténuer, au sein de votre collectivité, les répercussions sur les infrastructures ou la gestion des urgences attribuables à au moins un des effets des changements climatiques prioritaires suivants : inondation fluviale, sécheresse, feu de forêt ou de friches, élévation du niveau de la mer et érosion des côtes, fermeture de route d'hiver ou incidence sur les pêches.

### 6. Méthodologie proposée et résultats du projet :

La méthodologie démontre comment le promoteur atteindra les objectifs du projet, notamment en expliquant clairement les étapes qui permettront d'atteindre les résultats souhaités. Cette section est la plus importante de la proposition de projet; assurez-vous d'inclure une description détaillée de toutes les activités que vous prévoyez entreprendre. Cette section devrait préciser comment la collectivité participera au projet et qui y travaillera. De nombreux projets prévoient l'embauche d'un coordonnateur des changements climatiques pour diriger le travail. L'équipe du Programme d'adaptation aux changements climatiques des Premières Nations peut vous aider dans la conception d'une méthodologie, au besoin. Veuillez nous contacter pour discuter des outils, des pratiques exemplaires et des partenaires potentiels.

**7. Entente avec la collectivité :**

Le soutien de la collectivité pour le projet doit être démontré par une résolution du conseil de bande signée ou une autre preuve du soutien de la collectivité.

**8. Budget et plan de travail :**

Le Programme d'adaptation aux changements climatiques des Premières Nations fournira le modèle de budget requis pour vous aider.



Pour voir plus de publications liées à la foresterie, rendez-vous sur le site Web des publications  
du Service canadien des forêts à :

**[scf.rncan.gc.ca/publications](http://scf.rncan.gc.ca/publications)**